CIRCUIT B
LES ANIMATIONS

Départ de Sacierges-St-Martin recommandé entre 10h et 10h30

1 De 10h à 12h — HISTOIRE DES MINES DE FER — CHENIERS

Animation 15 min

- Ici la terre garde les traces de l'exploitation du minerai de fer…. Rencontre avec une histoire qui a modelé le paysage.

2 De 11h à 13h — LE PRIEURÉ — SAINT-BENOIT-DU-SAULT

Présentation 10 min

- L'histoire du prieuré d'hier à aujourd'hui.

3 De 11h30 à 13h30 — HISTOIRE DE SAINT-BENOIT-DU-SAULT

Visite de 30 min à 11h30, 12h30, 13h et 13h30

- Balade accompagnée dans les ruelles de Saint-Benoît-du Sault.
- Atelier : Alimentation, santé et sport, les bons équilibres, *(11h à 14h)*

4 De 13h30 à 15h — L'EGLISE SAINT-SULPICE — ROUSSINES

Visite de 15 min

- Eglise classée pour la richesse de ses peintures murales.

5 De 13h45 à 15h30 — LA RIVIERE DE L'ABLOUX

Intervention de 15 min

- Découverte de la rivière et de la richesse de sa faune.

Info itinéraire : l'alternative au circuit B vous permet de bénéficier des 2 animations sur la route des Vignes. Suivre l'itinéraire pointillé bleu sur la carte au dos. Attention la partie de l'itinéraire entre le Plaix et Luzeret n'est pas balisée).
Pour ceux qui souhaitent poursuivre sur l'itinéraire B, il est jalonné n°10 jusqu'à Sacierges-Saint-Martin.

6 De 14h à 16h — LA VALLEE DE L'ABLOUX PAR LA ROUTE DES VIGNES

Intervention de 15 min

- De la route des Vignes, la vue s'ouvre sur l'Abloux et ses paysages remarquables à préserver.

7 De 14h à 16h30 — LA ROUTE DES VIGNES MADAME

Intervention de 15 min

- Découverte d'une tradition viticole sur les coteaux de la vallée de l'Abloux.

Info itinéraire : Une fois retrouvé l'itinéraire B (Luzeret), suivre le circuit vélo n°10.

8 De 14h30 à 16h30 — LES TROIS MUSÉES DE PRISSAC

Intervention de 15 min

- Petite histiore du machinisme agricole.

9 De 15h à 16h45 — L'HISTOIRE DE SACIERGES-SAINT-MARTIN

Intervention de 15 min

- De l'époque romaine à nos jours, la riche histoire de Sacierges-Saint-Martin

Tirage au sort à 16h45 pour gagner un vélo à assistance électrique (valeur 1000 €) offert par la Région Centre-Val de Loire,

en présence de Christelle De Crémiers
Vice-Présidente au tourisme, aux terroirs et à l'alimentation.

Dimanche 23 septembre

7e Edition

LES ÉCHAPPÉES À VÉLO — Les balades festives EN CENTRE VAL DE LOIRE

SACIERGES ST-MARTIN
Accueil sur la place du village à partir de 10h

Départ et arrivée des 4 circuits

- **10h/16h :** ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- **15h/17h30 :** RAFRAÎCHISSEMENT
- TIRAGE AU SORT

CIRCUIT 50 km

LOUER DES VÉLOS

Vélos à assistance électrique (10 €), vélos tous chemins (7 €), VTT (7 €), remorques enfants (5 €) et VTT enfants (5 €).
Réservation 02 54 28 12 13 (Maison du Parc)

PARKING

Se garer sur le stade de foot de Sacierges-Saint-Martin.
Accès signalé

HORAIRES

Le départ se fait à l'heure qui convient à chacun, seules les animatio
jalonnent les parcours sont proposées à des horaires précis.

11h30//14h
Petit marché de producteurs sur la "Butte" de St Benoit-du-Sault
(à côté de l'office de tourisme),
espace aménagé pour le pique-nique.

Animation musicale assurée au hasard du parcours par
PEDALO CANTABILE
Karaoké acoustique et mobile

Jeu des "Echappées de la Loire à vélo" un vélo à assistance électrique à gagner
Valeur : 1000 €

Pour participer au jeu, il faut :
- **prendre part à l'Echappée brennouse du 23 septembre**
- **s'inscrire en complétant le formulaire donné sur place**
- **être présent à 16h45 pour le tirage au sort**

Région Centre-Val de Loire

Parc naturel régional de la Brenne

Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - R4169
REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION - 05/15
http://www.actual.tm.fr - actual@actual.tm.fr
Conception graphique : Etienne Fradin - www.atst.fr - Cartographie : Actual / N° d'autorisation 539-36/JMP/07-15

LES ÉCHAPPÉES À VÉLO
Les balades festives EN CENTRE VAL DE LOIRE

CHARTE DE BONNE CONDUITE

- Je respecte la nature et l'environnement
- Je me protège du soleil et des intempéries
- J'applique le code de la route
- J'utilise un vélo correctement entretenu
- Je respecte les autres usagers de la route
- Je ne présume pas de mes capacités physiques, ni de celles de ceux qui m'accompagnent
- J'emporte de l'eau et je préviens le « coup de barre » avec un en-cas
- Je sais que seul un casque peut me protéger en cas de chute

La Région Centre-Val de Loire décline toute responsabilité en cas d'accident pendant l'événement.

En cas d'urgence:
15 SAMU - 18 POMPIERS

Dans le cadre du Contrat local de santé du Parc naturel régional de la Brenne

PRÉFET DE L'INDRE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES
LA ROUTE SE PARTAGE
Région Centre-Val de Loire
Parc naturel régional de la Brenne